



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE RENDU DE LA 335^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 19 juin 2025

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : Daniel Berrouard, Québec
Nicholas Poirier, Québec
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Lucas Del Vecchio, GNC, Président

ÉTAIT ABSENT : John Paul Murdoch, GNC

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 335^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 334^e réunion

Le compte rendu de la 334^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 334^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 22 mai 2025 au 19 juin 2025 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet de création d'une zone artificielle de chasse à la sauvagine dans le secteur de Chisasibi par la Société Niskamoon

N/Réf. : 3214-17-009

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 17 avril 2025, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de zone de chasse à la sauvagine.

Le site proposé (CH-03-01), une ancienne gravière appartenant à Hydro-Québec, s'inscrit dans un programme plus vaste de mise en valeur visant l'amélioration de l'habitat de la sauvagine. Pour la phase I de ce programme, six sites ont été identifiés afin de répondre à ces objectifs. Le projet actuel est considéré comme un projet pilote, destiné à optimiser les pratiques et méthodologies en vue d'interventions futures. Une demande distincte sera déposée pour les autres sites.

La phase de construction consistera à retirer les arbustes et les plantes, tel que l'aulne crispé, puis à aménager le terrain pour permettre la plantation de graines herbacées et des graminées. La croissance de la végétation ainsi que l'attrait du site pour la sauvagine feront l'objet de suivi et des mesures correctives pourront être mises en œuvre, au besoin.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Dans sa correspondance, le COMEV informera le promoteur que, si des matériaux granulaires sont requis, ceux-ci devront provenir d'une carrière/sablière autorisée ou faire l'objet d'une demande de non-assujettissement pour l'ouverture et l'exploitation d'un nouveau banc d'emprunt.

Le COMEV informera également le promoteur que, si des espèces fauniques à statut particulier ou de nids d'oiseaux sont observés sur le site du projet, y compris le chemin d'accès, il devra en aviser la Direction de la gestion de la Faune Nord-du-Québec du

MELCCFP et le Service canadien de la Faune. Il devra également respecter les dates de nidification, soit du 15 mai au 1^{er} août.

Enfin, il serait pertinent que le promoteur intègre les résultats et les interprétations du suivi de ce projet pilote dans la documentation à fournir dans le cadre des futures demandes de non-assujettissement pour des projets similaires.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

5) Divers

a) Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082)
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska (3219-01-002) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(en attente du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet Sirmac – Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium (3214-14-068) *(en attente du promoteur)*
- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*
- Projet de déploiement d'un parc éolien à la mine Troilus par TUGLIQ (3214-10-028) *(retrait du projet)*

6) Prochaine réunion

La prochaine rencontre du COMEV est prévue pour le 11 septembre 2025, par vidéoconférence.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 22 mai 2025 au 19 juin 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de déploiement d'un parc éolien à la mine Troilus par TUGLIQ Énergie S.A.R.F. N/Réf. : 3214-10-028	Nicolas Séguin TUGLIQ	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de retrait du projet	Transmis le 20 mai 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Lucas Del Vecchio COMEY		Transmis le 27 mai 2025 Reçu COMEV le 28 mai 2025	
	Nicolas Séguin TUGLIQ	Mélissa Gagnon MELCCFP	Confirmation de la fermeture du dossier - MELCCFP	Transmis le 16 juin 2025 Reçu COMEV le 13 juin 2025	
Projet de construction d'un écocentre à Whapmagoostui par le Gouvernement de la Nation crie N/Réf. : 3219-16-004	Lucas Del Vecchio COMEY	Nadia Saganash Administratrice régionale (intermédiaire) GNC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 3 juin 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Nadia Saganash Administratrice régionale (intermédiaire) GNC	Raphaël Joannis-Clément GNC	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 19 juin 2025 Reçu COMEV le 19 juin 2025	
Projet minier Adina Lithium par Miyunaakun Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-076	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Geneviève Morinville Miyunaakun Lithium	Transmission de la directive d'étude d'impact	Transmis le 4 juin 2025 Reçu COMEV le 5 juin 2025	